



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : ORGANISATION PAR LA DÉCISION N° DM-23-092
BOULANGERIE DE FRED D'UNE DEGUSTATION EN DATE DU 13 FEVRIER 2023
DANS LE CADRE DE LA "SEMAINE ZEN"

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la Boulangerie de Fred, sise 8 avenue du Château 94300 Vincennes, d'organiser une dégustation entre le lundi 13 février 2023 et le vendredi 17 février 2023 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec la Boulangerie de Fred, sise 8 avenue du Château 94300 Vincennes, pour l'organisation d'une dégustation entre le lundi 13 février 2023 et le vendredi 17 février 2023 à destination des seniors vincennois dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230213-lmc1H10512H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/02/2023 Date de Publication : 13/02/2023
--